



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CHÔMAGE RAISONNABLE

En atteignant 9 %, le taux de chômage du secteur (salariés ayant connu au moins une période de chômage indemnisée au cours de l'année) est peu élevé. Il est inférieur à celui du champ de l'OMPL (10 %).



HAUSSE DU CHÔMAGE

Par rapport à l'année précédente, le taux de chômage du secteur a progressé de 1 point.

Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires

Taux de chômage annuel

							Ompl
Salariés avec période(s) de chômage	4 517	3 066	7 291	11 196	2 195	28 265	41 657
Salariés sans période(s) de chômage	35 751	42 801	74 843	114 033	17 156	284 584	394 847
Effectif total	40 268	45 867	82 134	125 229	19 351	312 849	436 504
Taux de chômage annuel	11,22 %	6,68 %	8,88 %	8,94 %	11,34 %	9,03 %	9,54 %

Évolution du taux de chômage annuel

Années							Ompl
2013	10 %	6 %	7 %	7 %	9 %	8 %	8 %
2014	11 %	7 %	9 %	9 %	11 %	9 %	10 %



$$\text{Taux de chômage global annuel de branche} = \frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.

**TAUX PROCHES
SELON LE GENRE**

Les femmes sont presque aussi souvent au chômage que les hommes. Le différentiel de taux est similaire au sein du champ de l'OMPL.

**BAISSE AVEC L'ÂGE**

Le taux de chômage annuel est plus élevé pour les salariés âgés de moins de 35 ans que pour les plus âgés.

**DIFFÉRENCES SELON
LA CATÉGORIE SOCIALE**

Le taux de chômage annuel du secteur est plus élevé pour les cadres et les employés.

**TAUX DISTINCTS SELON
LE TEMPS DE TRAVAIL**

Les salariés à temps complet ont un taux de chômage inférieur à ceux qui travaillent à temps partiel.

Taux de chômage annuel par genre

Genre							Ompl
Femmes	11,40 %	6,39 %	9,05 %	8,65 %	11,41 %	8,98 %	9,49 %
Hommes	6,67 %	8,76 %	6,67 %	10,90 %	10,81 %	9,49 %	9,79 %
Ensemble	11,22 %	6,68 %	8,88 %	8,94 %	11,34 %	9,03 %	9,54 %

Taux de chômage annuel par tranche d'âge

Tranches d'âge							Ompl
< 35 ans	16,75 %	10,95 %	13,66 %	11,51 %	13,91 %	12,62 %	13,11 %
35-49 ans	10,01 %	5,47 %	7,95 %	6,91 %	8,78 %	7,56 %	8,18 %
50 ans et +	6,96 %	3,30 %	6,21 %	6,91 %	6,64 %	6,06 %	6,19 %
Ensemble	11,22 %	6,68 %	8,88 %	8,94 %	11,34 %	9,03 %	9,54 %

Taux de chômage annuel par catégorie sociale

Catégories sociales							Ompl
Cadres	5,95 %	4,55 %	4,14 %	11,55 %	11,06 %	10,41 %	10,03 %
Professions intermédiaires	9,67 %	5,28 %	4,75 %	7,56 %	11,28 %	6,83 %	7,81 %
Employés	11,70 %	6,86 %	10,21 %	10,02 %	11,50 %	10,13 %	10,36 %
Ouvriers	7,59 %	12,30 %	8,09 %	8,26 %	10,42 %	9,14 %	10,43 %
Ensemble	11,22 %	6,68 %	8,88 %	8,94 %	11,34 %	9,03 %	9,54 %

Taux de chômage annuel par durée du temps de travail

Durée du temps de travail							Ompl
Temps complet	11,24 %	6,53 %	7,77 %	8,72 %	10,49 %	8,52 %	9,11 %
Temps partiel	11,18 %	7,12 %	10,43 %	9,31 %	12,49 %	9,88 %	10,42 %
Ensemble	11,22 %	6,68 %	8,88 %	8,94 %	11,34 %	9,03 %	9,54 %



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de chômage annuel du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre. Il est maximal pour les DOM (11 %) et minimal pour la Bourgogne-Franche-Comté (5 %).

Taux de chômage annuel par région (en %)

Régions							Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	11,50	6,71	9,35	8,89	12,60	9,32	9,73
Bourgogne-Franche-Comté	6,13	4,67	5,79	4,85	7,61	5,45	5,70
Bretagne	10,55	8,60	10,60	9,91	12,28	10,20	10,71
Centre-Val de Loire	9,81	5,88	8,76	7,77	7,42	7,96	8,47
Corse	13,30	3,05	8	10,53	8,74	8,97	10,15
DOM	15,32	7,33	10,93	10,45	15,65	10,88	11,70
Grand Est	9,58	5,76	8,37	6,96	9,44	7,69	8,08
Hauts-de-France	10,53	5,97	7,61	6,98	9,16	7,50	8,28
Île-de-France	12,33	7,78	8,70	8,84	10,44	9,21	9,77
Normandie	12,31	6	8,81	8,02	10,11	8,57	8,90
Nouvelle-Aquitaine	10,64	5,81	8,65	10,18	12,18	9,35	9,86
Occitanie	11,52	7,26	9,57	11,19	12,47	10,26	10,63
Pays de la Loire	11,49	6,93	8,79	9,49	12,63	9,48	10,12
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,47	6,78	9,79	10,74	15	10,33	10,56
Ensemble	11,22	6,68	8,88	8,94	11,34%	9,03	9,54